

**DÉCISION N°13/RH/2026, EN DATE DU 08/04/2026**  
**APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT**  
**D'UN(E) CHEF DE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITÉ**  
**AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DRÂA-TAFILALET**

- ✓ Vu la loi N°22.24 modifiant et complétant la loi n°47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n°1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) ;
- ✓ Vu le décret 2-23-310 du 21 Chawal 1444 (12 mai 2023) modifiant et complétant le décret n°2-19-67 du Chaâbane 1440 (1 avril 2019) pris pour l'application de la loi 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu le décret 2-23-414 du Chawal 1444 (15 mai 2023) portant délégation de tutelle de l'Etat des Centres Régionaux d'Investissement ;
- ✓ Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- ✓ Vu la circulaire n°7/2013 du Joumada ii 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- ✓ Vu le nouveau statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet tel qu'il a été approuvé et modifié en date du 19 septembre 2025 ;
- ✓ Vu la nouvelle organisation du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet telle que visée en date du 23 octobre 2025 ;
- ✓ Vu les nécessités du service ;

La directrice du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet :

Décide

**Article 1 : Recrutement :**

Le Centre Régional d'Investissement de la Région de Drâa-Tafilalet lance un appel à Candidature, au titre de l'Année 2026 pour le recrutement d'un(e) Chef de service finance et comptabilité ;

**Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation :**

- Type de recrutement : **Contractuel.**
- Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, Ville Errachidia.

### **Article 3 : Missions, responsabilités et conditions de candidature :**

Le chef de service Finances & Comptabilité assure la gestion financière et comptable du CRI, depuis l'élaboration budgétaire jusqu'à l'établissement des états de synthèse, en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur. Il garantit la bonne exécution des opérations financières et la fiabilité des écritures comptables.

#### **Vos responsabilités sont :**

- Piloter l'élaboration du budget du CRI, en coordination avec les différentes entités concernées ;
- Notifier les crédits budgétaires aux services gestionnaires conformément à l'arbitrage validé ;
- Assurer la tenue de la comptabilité des engagements, des émissions et des comptes spéciaux du CRI ;
- Effectuer l'engagement et le mandatement des dépenses budgétaires dans le respect des procédures en vigueur ;
- Veiller à la perception des recettes du CRI conformément aux dispositions légales applicables ;
- Établir les états de synthèse comptable et s'assurer de leur conformité pour transmission aux parties prenantes internes et externes.

#### **Conditions exigées :**

- Bac + 5 Finance, sciences économiques et gestion, comptabilité ;
- Expérience exigée : Minimum 7 années d'expérience dans une fonction similaire ;
- Maîtrise des langues arabe, française et un bon niveau en anglais.

### **Article n°4 : Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants (**regroupés en un seul PDF**) :

- Une copie des diplômes y compris le baccalauréat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Attestation de travail justifiant l'expérience requise.
- Demande manuscrite signée par le candidat, apposée de l'avis favorable de la hiérarchie pour les candidats relevant de la fonction publique ou des établissements et entreprises publics.

### **Article n°5 : Délai de candidature :**

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **24/04/2026** à **00H00** et envoyer le **dossier complet en un seul fichier PDF** à l'adresse [RH@CRIDT.ma](mailto:RH@CRIDT.ma).

**NB :**

- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.
- Seules les candidatures reçues par voie électronique seront traitées, en mentionnant en objet : « chef de service finances & comptabilité ».

**Article n°6 : Publication :**

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de la sélection, ainsi que la date et le lieu de déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet.

**Article n°7 : Nomination :**

Les candidats sélectionnés pour le poste susmentionné seront nommés par décision du Directeur du Centre Régional d'investissement Drâa-Tafilalet conformément à la réglementation en vigueur.

**La Directrice**

Directrice du Centre régional  
d'investissement Drâa-Tafilalet  
Signée: Sofia BOUZIYANE



## Avis modificatif

Le Centre Régional d'Investissement annonce, dans le cadre de la décision de l'appel à candidatures n° 13/RH/2026 publié le 08/04/2026, la prolongation du délai de dépôt des candidatures pour le poste Chef de service Finances et Comptabilité.

Le nouveau délai de dépôt des candidatures est fixé au **lundi 4 mai 2026 à 00h00**.

**Directrice**

Directrice du Centre régional  
d'investissement Drâa-Tafilalet  
Signée: Sofia BOUZIYANE

